

SÉCURITÉ DU TRAVAIL EN HAUTEUR

FORMATION TRAVAIL SUR TOITURE, PYLÔNES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS, TERRASSES DE CHATEAUX D'EAU, SCÈNES DE SPECTACLES....



Cette formation permettra à toute personne exerçant une activité en hauteur dans des lieux atypiques, ou au personnel encadrant, d'acquérir les toutes connaissances utiles à la prévention des accidents et des chutes.

1. PROGRAMME DE LA FORMATION

- Sensibilisation aux risques
- Normes et réglementation
- Pratique spécifique

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée

2 à 3 jours

Public concerné

- Cadres et agents de maîtrise acquisition des connaissances théoriques nécessaires pour faire appliquer la sécurité.
- Toute personne ayant à intervenir en hauteur dans son travail, même occasionnellement.

Nombre de candidats

6 stagiaires maximum